

REGLEMENT DE MANOEUVRE DE L'ARTILLERIE DE TRANCHEE

Titre(s): REGLEMENT DE MANOEUVRE DE L'ARTILLERIE DE TRANCHEE : REGLEMENT SUR LE SERVICE DU MORTIER DE 240 LONG DE TRANCHEE ET TABLES DE TIR

Editeur, producteur : Titre 6 bis, 1916

Description matérielle : 101 .

Résumé ou extrait : Instruction sur le service du mortier de 240 long de tranchée et tables de tir.

Sujet(s): ARTILLERIE
MORTIER 240 LONG
REGLEMENT MILITAIRE
TABLE TIR